

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé du poste : Responsable d'équipe

Statut : Filière technique – Catégorie C - Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux

Mission principale :

Sous l'autorité du responsable du centre d'exploitation, le ou la responsable d'équipe participe à l'organisation, la planification et la coordination des interventions et chantiers de maintenance et d'exploitation des chaussées, des dépendances et des ouvrages d'art. Il ou elle organise dans le respect des règles de sécurité les chantiers liés à la maintenance et l'exploitation des chaussées, des dépendances et des ouvrages d'art, auxquels il ou elle prend part avec les agents d'exploitation. Il ou elle coordonne la mise en place de déviations en cas d'accidents ou d'incidents ainsi que les interventions de salage et déneigement dans le cadre du service hivernal. Il ou elle apporte une expertise technique dans la réalisation des interventions et prévoit les matériels et équipements nécessaires à leur réalisation. Il ou elle assure l'intérim du responsable de centre en son absence.

Localisation du poste : Direction des routes et des mobilités – Agence départementale routière Ouest – Secteur Nord – Centre d'exploitation routière de Rue – rue de la Fontaine – 80120 RUE

Groupe de fonctions IFSE : Groupe 1C6f

Missions et activités :

Coordination des activités de l'équipe

- assister le responsable du centre d'exploitation dans l'établissement de la programmation, de la planification des travaux, de la répartition des activités au sein de l'équipe et la communication à l'équipe des plannings d'intervention
- analyser les besoins en outils, engins et véhicules et en assurer la répartition au sein de l'équipe
- assurer sur les chantiers le suivi et l'évaluation qualitative des prestations fournies par l'équipe, veiller au respect des procédures d'intervention et des délais établis
- apporter conseil et soutien technique à l'équipe dans l'exécution des travaux
- garantir la polyvalence au sein de l'équipe
- informer le responsable du centre du calendrier d'avancement des travaux et des ajustements nécessaires le cas échéant, des anomalies et dégradations constatées, des difficultés rencontrées ou des besoins divers
- assurer l'intérim du responsable de centre en son absence (y compris la rentrée des informations dans le logiciel de gestion analytique)

Surveillance du réseau et interventions préventives, curatives ou d'urgence d'entretien et d'exploitation du réseau routier

- participer à l'ensemble des travaux d'exploitation et de maintenance du réseau routier, dans le respect des niveaux de service fixés par la Direction
 - fauchage et débroussaillage des dépendances
 - collecte des déchets sur les aires de repos et points d'arrêt
 - nettoyage des dépendances
 - gestion du patrimoine arboré
 - entretien courant des ouvrages d'art et ouvrages hydrauliques
 - réparations curatives des chaussées
 - rétablissement des conditions d'évacuation des eaux de ruissellement
 - entretien de la signalisation directionnelle et de police, du mobilier
 - entretien des équipements de sécurité

- assurer les missions relatives à l'exécution du service hivernal
- assurer une surveillance de réseau et de ses équipements
- participer aux astreintes liées à la veille qualifiée
- remonter les informations nécessaires au suivi analytique des activités

Contrôle de l'exécution des travaux et du respect des règles de sécurité

- s'assurer de la sécurisation des chantiers, coordonner la mise en œuvre des dispositifs de sécurité sur les chantiers et garantir le respect des règles de sécurité (balisage...)
- s'assurer du respect des règles et consignes de sécurité dans la manipulation des produits et outils, dans la conduite des engins et véhicules ainsi que le port des équipements de protection
- assurer le contrôle de la qualité des travaux réalisés par l'équipe, garantir leur conformité avec la programmation établie et les normes de sécurité en vigueur et assurer la validation des fins de chantiers
- vérifier la conformité des machines outils utilisées par l'équipe avec les règles de sécurité
- prendre en compte et alerter le responsable de centre d'exploitation en cas de difficulté et contribuer à la formalisation des procédures dans le respect des orientations fixées par la direction

Coordination des moyens et gestion des stocks de matériel et d'outillage

- garantir l'entretien du matériel et de l'outillage
- coordonner le rangement rationnel des outils au sein de l'atelier
- surveiller le niveau des stocks et la disponibilité des outils, produits et matériaux
- prévoir les besoins de réapprovisionnement des stocks et alerter le responsable de centre des besoins
- coordonner les relations avec les mécaniciens dans le cadre de la maintenance des véhicules et engins

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : Le ou la responsable d'équipe est rattaché(e) au responsable de centre d'exploitation routière qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit, en concertation avec lui ou elle, son plan de formation.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- avec l'ensemble des agents du secteur et l'agence routière
- avec les agents de la Régie Travaux Routiers

Externe :

- avec les entreprises

Moyens :

- Téléphone portable

Contraintes du poste :

- travail à l'extérieur en toute saison
- déplacements fréquents
- travail sous circulation routière
- astreintes
- conduite de véhicules et d'engins
- manipulation de produits toxiques et d'outils coupants
- travail en position inconfortable et en hauteur
- port de vêtements de sécurité obligatoire

Compétences requises :

- Certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité (CACES)
- Permis B exigé
- Permis C exigé
- Permis EC apprécié

Connaissances :

- maîtrise du maniement des outils de terrassement, d'élagage, de débroussaillage et de fauchage, des godets, bennes, pinces
- maîtrise des techniques de conduite des engins et véhicules et autorisation de conduite
- connaissance des règles de sécurité applicables sur les chantiers
- connaissance des procédures de signalisation du danger
- connaissance des consignes et normes de sécurité, de sécurité routière et de risque pour le public
- connaissance du code de la route et de la voirie
- notions de topographie

Aptitudes professionnelles :

- capacité à l'organisation et la coordination d'équipes pluridisciplinaires
- capacité d'anticipation et de prévision
- aptitude au suivi et au contrôle
- aptitude à la polyvalence
- communication écrite et orale
- aptitude au conseil
- bonne condition physique

Comportements professionnels – motivations :

- autonomie
- rigueur et méthode
- capacité à hiérarchiser les priorités et les urgences
- réactivité
- disponibilité
- sens du travail en équipe

Avantages

Les agents du Département profitent d'une politique RH dynamique, innovante et stimulante :

- Développement et renforcement des compétences : Un plan de formation ambitieux et un accompagnement à la mobilité interne tout au long de la carrière
- Soutien financier : Régime indemnitaire, prime annuelle, titres-restaurant
- Déplacements : Forfait mobilité durable et participation aux frais de transport en commun (75% dont location de vélo et co-voiturage)
- Action Sociale : Accès aux prestations du CNAS (vacances, loisirs, billetterie) et à une Amicale du personnel, temps conviviaux (noël des enfants du personnel, vœux, village des agents...), accompagnement social et actions de prévention des risques professionnels
- Inclusion : Aides spécifiques et adaptation des postes de travail
- Santé : Contrats collectifs mutuelle et à la prévoyance avec participation de l'employeur, séances sport-santé et bâtiments équipés de salles de sport
- Équilibre : Télétravail et horaires flexibles pour concilier vie professionnelle et vie personnelle
- Conciergerie privée sur Amiens
- Déploiement d'actions pour améliorer continuellement la qualité de vie au travail, le travail en transversalité et en mode projet

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 31 août 2026.